

RÉFORME DE LA FORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE

Quelles opportunités pour les entreprises de la Construction ?

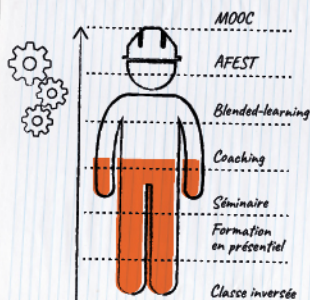
1

La diversification

DES MODALITÉS DE FORMATION

Une action de formation plus ouverte et plus souple

Pour faire monter en compétences vos collaborateurs dans les conditions les plus adaptées pour votre entreprise.



2

Le recrutement

EN ALTERNANCE FACILITÉ

- Un financement de tous les contrats en alternance
- Une prise en charge garantie pour chaque contrat signé
- Des alternances plus longues
- Jusqu'à 30 ans en apprentissage



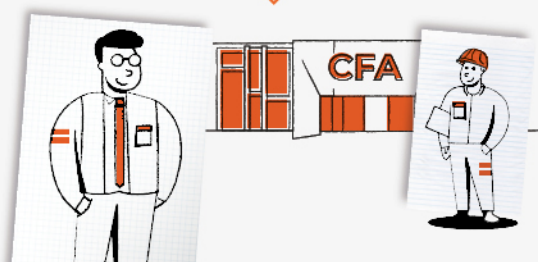
LE + CONSTRUCTYS

Constructys est désormais votre interlocuteur privilégié sur l'apprentissage

3

Un rapprochement

AVEC LES CFA



Vous pouvez désormais :

- Réaliser des partenariats avec les CFA de la Construction
- Créer votre propre CFA

Pour intégrer et former des collaborateurs sur des compétences métiers propres à votre entreprise

4

La co-construction de projets DE FORMATION PARTAGÉS

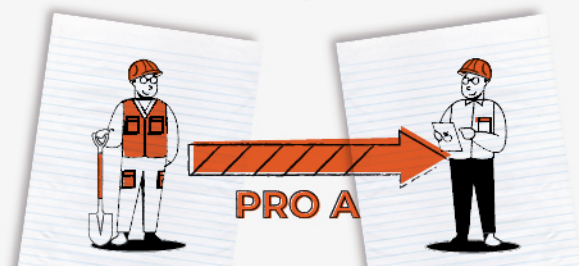


- Mise en place d'un Compte personnel de formation monétisé
- Abondement possible du CPF

Pour des projets de formation partagés à co-construire avec vos collaborateurs.

5

La PRO-A : PROMOTION OU RECONVERSION PAR L'ALTERNANCE



- Un nouveau dispositif en alternance dédié à vos collaborateurs les moins qualifiés

Pour faire face aux évolutions techniques et technologiques

LE + CONSTRUCTYS

Constructys finance ces formations.

CONSTRUCTYS